

Un lac pour tous

Parution no 3—LES NIVEAUX DU LAC SAINT-JEAN



Un large consensus social se dessine autour d'un mode de gestion durable et collectif du lac Saint-Jean

ÉTAPES FRANCHIES

DÉMARRAGE

- Octobre 2014. Prise de parole des trois MRC. Elles entendent construire un consensus social sur une gestion durable du lac Saint-Jean.
- Démarche afin d'associer les partenaires du milieu.
- 10 février 2015. Les élus des trois MRC du Lac-Saint-Jean réaffirment leur volonté de construire un consensus social pour une gestion durable du lac Saint-Jean.

CRÉATION DU COMITÉ DES PARTIES PRENANTES- travaux réalisés depuis le 19 février 2015

- Détermination des thématiques à l'étude un vue de construire un consensus social.
- Bilan de l'état de situation.
- Élaboration d'une vision concertée.
- Identification des enjeux et des orientations.

INFORMATION ET MOBILISATION AUTOUR DU CONSENSUS SOCIAL— à compter du 16 octobre 2015

LANCEMENT DU SITE INTERNET UN LAC POUR TOUS. FÉVRIER 2016

PARTICIPATION ACTIVE AUX PROCESSUS D'EXAMEN ET D'ÉVALUATION DES IMPACTS SUR L'ENVIRONNEMENT QUI CONDUITRA AUX AUDIENCES PUBLIQUES DU BAPE

SUIVI DU DOSSIER JUSQU'À L'ÉMISSION DU DÉCRET PAR LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC POUR UNE GESTION DURABLE DU LAC SAINT-JEAN

LES NIVEAUX DU LAC SOUHAITÉS PAR LE MILIEU

Le consensus social établi autour du mode de gestion durable du lac Saint-Jean repose sur 4 enjeux fondamentaux que le second bulletin *Un lac pour tous* a largement présentés. Des enjeux qui dépassent la seule question de la stabilisation de ses berges.

Ce troisième bulletin permet de comprendre la réflexion ayant guidé les parties prenantes pour arriver à un scénario de gestion des niveaux du lac Saint-Jean qui reflète leur vécu à ses abords depuis plus de 30 ans.

L'approche a permis aux membres du comité des parties prenantes qui ont comme point commun, *une gestion durable du lac Saint-Jean*, de s'approprier, d'améliorer, d'adapter et d'optimiser la gestion des niveaux du lac Saint-Jean pour permettre à tous de profiter pleinement de notre lac. Ainsi, pour arriver à un consensus:

- Chacun des membres du comité des parties prenantes a proposé son scénario optimal selon les saisons;
- La mise en commun des scénarios individuels a permis de définir un scénario optimal qui a reçu un appui unanime du comité (voir au verso du présent bulletin);
- La position du comité des parties prenantes a été adoptée unanimement par le grand comité des parties prenantes de même que par le Comité de suivi.

L'expérience des parties prenantes vis-à-vis lac Saint-Jean, la relation qu'elles entretiennent avec lui ne se modélise pas, elle se vit au quotidien.



SYNTHÈSE DES NIVEAUX DU LAC PROPOSÉS PAR LES PARTIES PRENANTES - PAR SAISON

	PRINTEMPS				ÉTÉ				AUTOMNE				HIVER	
	1er avril		24 juin		30 septembre		30 novembre		31 mars					
	Max.	Min.	Max.	Min.	Max.	Min.	Max.	Min.	Max.	Min.	Max.	Min.	Max.	Min.
Niveaux proposés (en pied)	16,0	3,0	15,5	14,0	15,0	12,0	16,5	3,0						
De façon exceptionnelle, le niveau maximum de 16,5 pi est atteint au pic de la crue	Le mode de gestion estival est appliqué dès la fin de la crue, au plus tard à la mi-juin et ce jusqu'au 30 septembre													
Dans la mesure du possible, devancer le pic de la crue à la fin mai	Ce mode de gestion est appliqué si les apports d'eau sont d'au moins 85 %													
Dès que les conditions le permettent, le niveau maximum est ramené au mode de gestion estival	Appliquer de façon permanente le mode de gestion proactif (présentement provisoire)													
Définir le niveau optimal pour les zones humides, les frayères et habitats	Réaliser, au besoin, des travaux pour assurer l'accessibilité aux marinas et infrastructures touristiques au niveau minimum convenu													
Maintenir un niveau minimum pour les prises d'eau des riverains	Maintenir un niveau minimum pour les prises d'eau des riverains													
Les niveaux proposés devront être enregistrés sur tout le périmètre du lac; de nouvelles stations bathymétriques et anémométriques seront donc requises et la gestion du niveau du lac devra notamment tenir compte du phénomène de seiche.														